Le Petit Cointarand

N° 79 OCTOBRE 2024

COMMUNE DE
SAINT RÉGIS DU COIN

Mairie : 12, place de l'Église
42660 Saint-Régis-du-Coin
Mail: mairie@saint regisducoin.fr
Tel : 04 77 51 81 59
www.saintregisducoin.fr

Édito du Maire

Depuis ce début d'année, j'ai évoqué sur chaque journal local, le projet d'extension et de sécurisation du réseau d'eau de la commune. La presse a relayé dernièrement les échanges partagés lors du dernier conseil municipal et un article plus précis vous est proposé dans ce Petit Cointarand. Dans le cadre des travaux prévus, vous avez pu constater que l'aménagement du terrain de jeux est terminé tandis que les finitions du columbarium au cimetière devraient être réalisées avant la Toussaint. Je profite de cet édito, pour rappeler, car malheureusement cela est nécessaire, que le terrain de jeux est à l'attention des enfants et non à celui des toutous qui ont semble-t-il trouvé un super "SaniCanin". J'en appelle donc aux propriétaires de respecter cet espace tout comme les pelouses et la place de la commune. S'il faut verbaliser pour faire comprendre une pratique pourtant élémentaire et évidente, je n'hésiterai pas.

Les mouvements d'effectif se poursuivent au sein de la Mairie, puisqu'après le départ de Claire au secrétariat puis de Sandrine à l'agence postale communale voici que Bruno nous quitte pour rejoindre et encadrer les services techniques de la ville de Bourg-Argental. Une petite cérémonie s'est déroulée le vendredi 27 septembre au gîte pour accompagner Bruno dans ses nouvelles fonctions et surtout le remercier de 21 années de service. En effet, durant presque 4 mandats sous la direction de Philippe CROIZAT puis Pierre Jean PARAT et enfin moi-même, Bruno a œuvré pour le confort des Cointarandes et Cointarands et il a grandement facilité l'organisation des différentes manifestations locales. Nous pouvons saluer son sérieux, son dynamisme, sa disponibilité et son professionnalisme. Je sais que d'aucuns auraient bien voulu participer à ce pot de départ, rassurez-vous ce n'est que partie remise. Bien entendu, Bruno est remplacé, quatorze candidats ont répondu à l'offre d'emploi. Notre choix s'est porté sur Laurent PERRET de Saint Sauveur en Rue qui après une période de formation entrera officiellement en fonction le 1er novembre 2024 et que je vous présenterai ultérieurement.

Je terminerai cet édito par une note un peu plus personnelle. Ma santé m'a fait défaut sur ce mois de juillet et je dois, malheureusement comme tant d'autres, lutter contre un cancer. La présence de ma famille et les nombreux messages de soutien me permettent de lutter contre cette maladie. Merci à toutes et à tous avec une attention toute particulière à l'équipe municipale et aux salariés.

Bonne lecture et à bientôt de vous rencontrer.

André VERMEERSCH

Installation du columbarium et jardin du souvenir au cimetière

État civil : néant

Point d'information sur le projet d'extension et de sécurisation du réseau d'eau

La volonté de répondre à une inquiétude légitime de Cointarands domiciliés sur le nord de la commune et ne disposant pas d'une ressource en eau pérenne est constante pour les différentes équipes municipales depuis 20 ans. Ce souci concerne les résidences principales et les résidences secondaires mais aussi le tissu économique, je pense ici à l'agriculture et au tourisme.
Cette volonté s'est traduite tout au long de ces années par la recherche de potentiels eau à l'échelle de la commune et par une étude hydrogéologique complète. Mais aussi par la réalisation d'un forage qui n'a, malheureusement pas, montré de réels potentiels tant qualitatif que quantitatif. Enfin après de nombreux échanges avec les parlementaires et avec l'État, nous avons répondu en 2017 aux exigences du Préfet de l'époque en réalisant un schéma directeur d'alimentation en eau potable et en améliorant considérablement le rendement de notre réseau.
À l'issue de ces travaux et fort de l'expertise de 2 bureaux d'études, nous pouvons aujourd'hui concrétiser cette réflexion par la réalisation d'une extension de notre réseau d'eau via une interconnexion avec le réseau d'eau du syndicat de la Semène au lieu dit Valadon sur notre commune. Il n'est pas nécessaire que je vous rappelle qu'à 2 reprises ces dernières années nous avons dû acheter de l'eau à ce syndicat et que cette interconnexion va donc également sécuriser les réservoirs du Rozet et des Confins. À préciser et c'est important, qu'après quelques tergiversations, la commune de Marlhes est fortement intéressée par ce projet car, par un branchement sur cette extension au lieu dit La Rochette, elle alimenterait ainsi le secteur de Montaron.
Avec le concours de notre maître d'œuvre, nous avons donc déposé un appel d'offres auprès d'entreprises susceptibles de réaliser ces travaux qui se décomposent en plusieurs tranches, à savoir :

- Interconnexion et création d'un réservoir pour 840 000 € ht
- Alimentation écarts secteur Chaussitre pour 313 000 € ht
- Alimentation écarts secteur Prélager pour 273 000 € ht
- Alimentation écarts secteur Les Chaumasses pour 158 000 € ht.

Ces sommes sont conséquentes et nous obligent à un important travail financier. Les recettes de la commune sont saines et avec la prise en charge de la gestion du gîte "les quatre saisons" notre CAF (Capacité d'Auto Financement) s'est fortement améliorée depuis 2020. Cet état des finances communales a été entendu par les financeurs que nous avons contactés et nous devrions d'ici la fin de l'année pouvoir contracter les prêts nécessaires au financement de cette opération. Il est à regretter toutefois que le Conseil Départemental de la Loire réduise régulièrement sa participation financière tandis que les agences de l'Eau ont clairement dit qu'il ne fallait pas compter avec elles. L'État, de son côté, sera saisi et devrait nous accompagner sous la forme d'une subvention DETR.
Cette position des collectivités est importante mais elle n'est rien à côté des engagements que devront prendre les futurs abonnés au réseau d'eau communal. En effet, dès le courant de l'année 2025, + ou – 80 foyers cointarands auront la possibilité de bénéficier de ces travaux. Si la législation actuelle n'oblige pas ces futurs abonnés à se raccorder au réseau d'eau, il me semble qu'au regard de l'effort réalisé par la collectivité et de l'engagement pris lors de la pétition, l'ouverture d'un compteur avec une redevance annuelle et une consommation minimale (obligation sanitaire) devront être impératives.
Faut-il, pour plus d'explications et avoir des engagements plus formels, passer par une réunion publique ou des réunions de secteurs, nous y réfléchissons.
Enfin, et sauf modifications législatives, à compter du 1er janvier 2026, la gestion de l'eau et des assainissements relèvera de la compétence de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Quelles seront alors les priorités de cette collectivité et comment la commune de Saint Régis du Coin arrivera-t-elle à se faire entendre ?
D'autre part, au regard des travaux réalisés sur Saint Régis (et sur bien d'autres communes), et de l'obligation d'homogénéiser le tarif de l'eau sur un même territoire, il est certain que ce prix sera fortement revalorisé pour l'ensemble des habitants de la CCMP.

Pose des barrières à neige

15 novembre 2024, secteur Le Bruand,
22 novembre 2024, secteurs Gimel, Prélager,
29 novembre 2024, secteurs Le Champ, Le Creux, Montaron, La Chapelle,
07 décembre 2024, secteur Champin.

Rendez - vous sur site à partir de 9 h

La mission locale Ondaine et Haut-Pilat

La Mission locale Ondaine et Haut-Pilat a pour objectif d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, vers l'emploi et l'autonomie, mais aussi vers la formation, le logement, la santé ou encore l'accès aux droits.

Pour cela, plusieurs dispositifs d'accompagnement sont proposés suivant leur besoin.

PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) : Le jeune et son conseiller Mission locale définissent en plusieurs étapes un parcours et des objectifs à atteindre.

CEJ (contrat d'engagement jeune) : Le CEJ est un programme intensif de 15h minimum par semaine, composé de différents types d'activités (point hebdomadaire avec un conseiller, ateliers collectifs, périodes de mise en situation en milieu professionnel…). Une allocation mensuelle de 528 €, pour les majeurs, peut être versée.

La Mission Locale dispose également d'un lieu ressources ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30. Les personnes inscrites ont accès librement à cet espace, composé d'ordinateurs et d'outils nécessaires à la recherche d'emploi (documentation, annonces…). Durant ce créneau horaire, elles peuvent être aidées par un conseiller pour la réalisation de leurs démarches. Dernièrement, des casques de réalité virtuelle sont venus compléter les équipements déjà présents, permettant ainsi de découvrir des métiers en immersion.

Différents ateliers sont également mis en place par les conseillers de la structure : création d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, estime de soi, valorisation des compétences…

Enfin diverses activités sont proposées chaque année : forum de l'emploi, de l'alternance, de l'intérim, recrutements à la Mission Locale…

Informations :
44 bis rue de la Tour de Varan – 42700 Firminy
Tel : 04 77 10 19 99
Lundi : 13h30 – 17h ; du mardi au vendredi de 9h - 12h30 et de 13h30 à 17h

Des permanences sont organisées à Saint-Genest-Malifaux
Maison des Services - Impasse de la Mairie, tous les mercredis de 9h à 12h, sur rendez-vous

Coup de pouce climat pour les communes

Le Parc du Pilat offre l'opportunité aux communes de conduire une réflexion sur l'adaptation de leur territoire au changement climatique.
En 2023, quatre communes ont bénéficié d'un "Coup de pouce Climat" du Parc en lien avec des étudiants de Sciences-Po Lyon et l'École d'économie de Saint-Étienne.
L'opération se poursuit durant l'année universitaire 2024-2025 auprès de 4 nouvelles communes : Maclas, Échalas, Saint-Régis-du-Coin et la Ricamarie.
12 étudiants en Master 2 seront présents sur le territoire du 14 au 18 octobre avec pour objectif : bâtir les premières bases d'une stratégie permettant de favoriser l'adaptation au changement climatique de notre territoire communal.
Pour cela, à Saint-Régis, les étudiants effectueront des recherches et mèneront des entretiens avec des habitants de la commune : élus, agriculteurs, forestiers, monde associatif…

Pour lancer cette opération, un atelier fresque du climat a été organisé par le parc du Pilat à l'intention principalement des élus ; atelier qui a rassemblé 7 participants qui ont pu échanger sur la nécessité et les moyens de limiter et de s'adapter au changement climatique.

Rentrée scolaire 2024/2025

Après la coupure estivale, petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école et 36 élèves ont franchi le portail de la cour en ce 2 septembre. Les parents d'élèves membres de l'APLS accueillent les familles, les enfants, les enseignantes et les ASEM autour d'un café sympathique et convivial.
Puis vient l'heure de retrouver sa classe, de reprendre le rythme de la classe et de découvrir le projet de cette année 2024-2025.

Les enseignantes proposeront à leurs élèves de voyager dans le temps pour découvrir l'histoire du monde et de notre pays à travers 5 périodes : la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen-Âge, l'Époque Moderne et l'Époque Contemporaine. Espérons qu'un voyage scolaire de quelques jours puisse donner du sens et clore ces apprentissages.

La compagnie des Étoiles de Gimel

Le calendrier des événements vient de sortir : Assemblée Générale le **samedi 9 novembre à 10h à la salle polyvalente.**
En 2025, les 2 événements trails sont prévus le 26 janvier pour le TRAIL DES NEIGES avec au programme 9 ou 14km, à réaliser en solo ou en mode cani-trail.
Les ÉTOILES DE GIMEL sont prévues le 21 juin avec 3 parcours trails (9, 15 et 24km), des parcours découvertes enfants ludiques et une randonnée de 10km.
Vous souhaitez vous joindre à nous pour l'organisation de l'un de ces événements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de l'AG ou lors de la première réunion de préparation du TRAIL DES NEIGES le mercredi 13 novembre à 20h dans la salle du bas à l'école.
Contact : longchambon_camille@yahoo.fr ou contact@etoilesdegimel.fr

Familles rurales
Vivre mieux !

Les activités de l'AFR ont repris cette année, avec quelques ajustements et nouveautés. Le lundi, le cours de gym douce-stretching a toujours ses adeptes, rassemblées autour de Stéphanie Verron, leur professeur. Les soirées de danse folk, un vendredi par mois, continuent de susciter l'enthousiasme de plusieurs générations. Les douze enfants du cours de théâtre sont déjà impatients de répéter la pièce de fin d'année lors du gala dont la date vous sera communiquée prochainement.
Le cours de danse du mercredi a été déplacé au lundi soir pour les enfants de 8 à 13 ans. Charles Ngombengombe, qui enseigne également aux adultes, est leur nouveau professeur. Un tout nouveau cours de yoga vinyasa, instruit par Fanny Roche, a lieu désormais tous les jeudis de 19h30 à 20h30. A venir également : des cours particuliers de piano, pour adultes et enfants, enseignés par Pascal Emery, devraient débuter les jeudis.
En termes de loisirs créatifs, le conseil d'administration de l'AFR a quelques projets que nous espérons concrétiser bientôt. Notez la prochaine date d'un atelier fleurs séchées pour tous les âges, pour confectionner des cartes de Noël ou petits cadeaux, sur deux créneaux : mercredi 4 décembre de 15h à 16h, ou de 16h30 à 17h30. Sur inscription au 06 61 25 13 37.
A l'approche de Noël, ne manquez pas le marché du vendredi 13 décembre, qui sera co-organisé cette année avec l'APLS.
Vous souhaitez nous connaître, nous aider, partager vos idées pour diversifier l'offre d'activités de loisirs à St Régis ? Nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le **mardi 22 octobre à 18h30 à la salle polyvalente**.

Les cinquante ans du Parc du Pilat

Saint Julien Molin Molette le 6 octobre

Un arboretum à Prélager.

Le travail entrepris au siècle dernier par nos ancêtres (plantation d'essences nouvelles sur le territoire) avait pour objectif la quête de nouvelles espèces d'arbres pouvant fournir du bois de charpente de qualité. C'est ainsi que l'on trouve encore dans certaines parcelles, des Séquoias, des Douglas, des pins de Weymouth,...et autres sapins Grandis.

En 2024, l'objectif de l'arboretum de Prélager est tout autre : tester des essences plus résistantes au stress hydrique, pallier le réchauffement climatique, de manière plus efficace que les essences d'arbres endémiques de notre territoire du haut Pilat. Ainsi, le 30 avril ont été plantées en collaboration les équipes COFORET (coopérative forestière locale), neuf essences d'arbres ayant moins besoin d'eau pour se développer : Pin laricio, Mélèze, Pin de Calabre ou sapin de Turquie,...

Cette initiative du groupement forestier du Châtelet de St Régis, s'est déroulée en lien avec les habitants de Prélager.

Le 18 août, une présentation suivie d'un apéritif, ont été partagés devant l'arboretum.

Un panneau explicatif a été installé sur la parcelle afin d'informer le promeneur lambda de ce qui pousse ici, et pourquoi.

Marché d'été et animations.

Cette année encore, le marché a repris son rythme hebdomadaire de la mi-mai à mi-septembre.

Pendant ces 4 mois, cinq animations ont été proposées: Concert des meltic frogs et repas festif en juin, animation "Tu joues?" et Band'à Rio en juillet, concert "Lungs Poétry" en août et enfin pour le dernier marché d'été repas et concert "Pitman trio" en partenariat avec "Jazz au sommet" et Art-en-Coin.

Malheureusement, la météo n'a guère été favorable : pluie et froid ont été souvent au rendez-vous.

En proposant ces animations, la municipalité a pour but de dynamiser le marché et de faire venir de potentiels clients pour nos commerçants. Mais il faut bien se rendre à l'évidence que la plupart du temps la clientèle du marché se réduit à une poignée de clients fidèles. Ce marché qui à l'origine avait suscité l'enthousiasme semble s'essouffler et nos commerçants risquent à terme de renoncer à venir.

Aussi, nous ne pouvons que déplorer que de nombreux habitants n'aient jamais fait l'effort de venir faire leurs courses sur ce marché qui accueille pourtant des producteurs locaux et propose une offre variée (viande, poisson, fromage, fruits et légumes, sirops et confitures bio, pain bio, produits en vrac et bio...).

L'équipe des classards lors du bal organisé le 28 septembre

Le 13 septembre, Art-en-Coin en partenariat avec "Jazz au sommet" et la commune a accueilli un concert de jazz du groupe "Pitman Trio". Ce concert aurait du se tenir en plein air sur la place du village et faire l'objet d'une animation du marché. Les commerçants du marché proposant un repas élaboré avec leurs produits. Malheureusement, la météo digne d'un mois de novembre a chamboulé les plans. Le repas a donc été pris dans la salle polyvalente et une fois le repas terminé et les tables remisées, le concert a été donné également dans la salle polyvalente devant un public nombreux venu de St Régis et des communes voisines.

Le prochain spectacle aura lieu le dimanche 6 novembre à 15H à la salle polyvalente. Il s'agira d'une pièce de théâtre intitulée " La locandiera," également connue sous le titre "La Belle Aubergiste" en français, une comédie du dramaturge italien Carlo Goldoni, écrite en décembre 1752. Cette pièce sera interprétée par les comédiens de la "Grange en scène" mise en scène par Christine Liétot.

Pendant les vacances de la Toussaint, la bibliothèque de Saint Régis propose pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, un atelier de création de BD avec l'application BDNF.
Il se déroulera le jeudi 24 Octobre de 9h30 à 12h, 8 places sont disponibles et les réservations peuvent se faire au 06-01-09-54-90. N'hésitez pas à laisser un message ou un SMS.

Par ailleurs, si vous aimez les livres et la lecture et que vous souhaitez vous investir dans une des associations de la commune, venez rejoindre les bénévoles de la bibliothèque. Nous vous accueillerons aux heures d'ouverture les jours de permanence.

Déclaration de ruches

Comme chaque année, la campagne annuelle de déclaration obligatoire de détention et d'emplacement de ruches a été ouverte le 1er septembre pour se finir le 31 décembre.
Elle concerne tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeilles, dès la première ruche.
Dans cette perspective, le ministère chargé de l'agriculture rappelle que :
Le contenu de la déclaration est inchangé par rapport à la campagne 2023.
L'adresse d'envoi des déclarations papier a changé. À ce titre, une nouvelle version du formulaire Cerfa a été mise à disposition (13995*07).

Un courrier électronique rappelant le cadre et les modalités de déclaration a été envoyé dans les premiers jours de septembre à tous les apiculteurs qui ont effectué une déclaration et renseigné une adresse électronique en 2023.
Un message de rappel sera par ailleurs envoyé en seconde quinzaine de novembre à ceux qui n'auraient pas encore fait leur déclaration.
La page internet de référence est toujours celle dédiée aux déclarations de ruches sur le site Mesdémarches :

https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches.

La foire aux questions du site Mesdémarches a été étoffée pour apporter toutes les réponses aux questions autour de la déclaration de ruches, dont la télédéclaration.
Pour plus d'information, les déclarants sont invités à consulter le lien :

https://intranet.national.agriculture.rie.gouv.fr/declaration-annuelle-obligatoire-de-ruches-entre-le-1er-septembre-et-le-31-a22741.html

À travers les piales

Il est ce siècle où l'homme de labeur,
courbe l'échine derrière la ***traine****.*
Sa famille partage ses gouttes de sueur,
de ***Fondunière****, au pacage de la* ***Boenne****.*

Combien de générations ont foulé cette terre ?
Combien de Claudius ont bravé les tempêtes ?
Là-bas, le ***repereux*** *affine sa courbe dans le vert,*
quand la grande ***égat*** *se pare de mille clochettes.*

De la ***michoniere****, au* ***gouillat*** *du* ***grand étang****,*
de ***Chaussitre*** *aux roches de* ***Panère****,*
le territoire se raconte à travers champs,
là où les ***matrus*** *couratent à travers.*

Novembre, la ***Montiale*** *se pare de blanc ;*
la cheminée fume pour une douce chaleur.
L'hiver glace le pays jusqu'au sang,
spectre givré, tout droit venu d'ailleurs.

Sous le vent, flotte dans l'air le ***Rachou****.*
Il ira se servir une volaille en dessert.
Lui aussi vit dans ce pays de loups,
fait fi, des morsures vives de la ***sibère****.*

Restons humble en ces lieux de terroir,
ce jardin greffé de paysages qui se mêlent.
L'horizon nous dévoile la grand'histoire,
de ce « caracTerre » dur, mais fidèle.

JesuisduCoin, 6gAout 2024

Sauriez-vous identifier les lieux, les noms surlignés en gras ?

Calendrier des manifestations

Mercredi 16 octobre de 14h30 à 16h30, salle polyvalente :
Temps parents/enfants

mardi 22 octobre à 18h30 à la salle polyvalente :
AG de l'AFR

Jeudi 24 octobre de 9h30 à 12h, bibliothèque :
animation BD enfants.

Vendredi 1er novembre :
Atelier danses traditionnelles de 18h à 20h.

Vendredi 8 novembre :
Marché mensuel 15h/18h
Soirée jeux organisée par le CLAC à partir de 18h, salle polyvalente

samedi 9 novembre à 10h à la salle polyvalente.
AG de la Compagnie des Étoiles de Gimel

Dimanche 10 novembre à 15h, salle polyvalente :
Spectacle "La Locandiera" organisé par Art-en-Coin

Lundi 11 novembre :
Cérémonie de l'armistice de 1918 à 11h.

Mercredi 20 novembre de 14h30 à 16h30, salle polyvalente :
Temps parents/enfants

mercredi 4 décembre de 15h à 16h, ou de 16h30 à 17h30 à la salle polyvalente.
atelier fleurs séchées organisé par l'AFR

Vendredi 6 décembre de 18h à 20h, salle polyvalente :
Atelier danses traditionnelles.

Vendredi 13 décembre :
Marché mensuel 15h/18h
Marché de Noël organisé par l'AFR et l'APLS de 15h à 18h
Soirée jeux organisée par le CLAC à partir de 18h.

Samedi 14 décembre à 12h, salle polyvalente :
Repas des aîné(e)s

Piales : lieu sauvage et nature.
Traine: grume de bois tirée par une paire de bœufs -un tracteur.
Fondunière : forêt au-dessus des étangs qui s'étend jusqu'à Chaussitre
Chaussitre : landes et près du côté de l'antenne
La Boenne: pacage sous chaussitre - côté PRELAGER
Repereux: grand virage à droite juste après PRELAGER
La grande Egat: pré un peu marécageux qui borde le grand étang
Grand étang : nom du premier des 7 étangs.

Michoniere: parcelle boisée sous Fondunière - coté PRELAGER
Gouillat : marécage
Roches de Panere: point culminant de la commune 1301m situé à GIMEL.
Matrus: jeunes enfants.
Montiale : hermine
Rachou : épervier
Sibère : vent d'hiver qui forme les congères.